



Paris, le 10 février 2023

A tous les membres du réseau FNSEA

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Le Président de la République a annoncé lors de sa venue sur les « Terres de Jim », événement organisé par JA le 9 septembre 2022, le lancement d'une concertation nationale pour construire un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles reposant, finalement, sur trois axes : l'orientation et la formation, l'installation et la transmission en agriculture ainsi que l'adaptation et la transition face au changement climatique.

Le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) en a fixé les modalités :

- une concertation nationale piloté par le MASA en association avec Régions de France,
- une concertation régionale pilotée par l'Etat et les Régions et mise en œuvre par les chambres d'agriculture,
- des consultations du public et des jeunes au niveau national et territorial.

Les consultations nationales ont débuté sur les trois axes mentionnés ci-avant dans le cadre de trois groupes de travail distincts. Il s'agissait de réunions plénières de lancement. Les travaux s'étaleront jusqu'à fin mai 2023.

Les consultations régionales viennent de démarrer et se termineront fin avril 2023. Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'exprimer, il est important que notre réseau syndical participe à ces travaux en région pour y porter notre vision, en lien avec notre rapport d'orientation qui sera présenté lors de notre congrès d'Angers, et nos revendications pour la mettre en œuvre. Pour vous accompagner dans votre travail, nous avons rédigé des fiches-actions pour les axes orientation et formation (axe n° 1) et installation-transmission (axe n° 2). Des éléments vous sont aussi fournis sur l'axe n° 3 relatif à l'adaptation et à la transition face au changement climatique. Vous trouverez ces éléments en annexe de ce courrier.

Au plan national, le MASA a ouvert très largement la consultation. On compte dans certains groupes jusqu'à 100 participants dont certains n'ont pas de représentativité avérée mais sont toujours prompts à faire des propositions déconnectées de toute réalité agricole.

Il nous paraît donc important qu'à chaque début de réunion régionale à laquelle vous participerez vous rappeliez bien, en coordonnant vos prises de paroles avec JA et nos élus des chambres régionales, les préalables qui guident nos réflexions et nos propositions.



Nous œuvrons pour une agriculture qui :

- repose sur des projets économiques viables et vivables portés par des agriculteurs soucieux de garantir la souveraineté agricole de la France ;
- assure un revenu aux agricultrices et aux agriculteurs pour leur permettre de vivre décemment, eux et leur famille ;
- favorise l'esprit d'entreprise et l'épanouissement professionnel dans une approche de développement collectif au service des Hommes et des Territoires ;
- répond aux besoins et aux attentes des consommateurs en quantité et en qualité et participe à la lutte contre la faim dans le monde ;
- s'adapte aux changements climatiques et qui s'engage dans la transition énergétique ;
- utilise les nouvelles technologies pour produire et être plus économe en intrants, pour tracer qualitativement les produits, en garantir le respect des normes sanitaires et des règles environnementales ;
- contribue à la vitalité économique et au dynamisme des territoires.

Réussir le renouvellement des générations en agriculture est primordial pour atteindre ces objectifs.

Nous vous invitons à vous réunir en CAF pour préparer, en amont, les réunions de concertation régionales et organiser les prises de paroles pour présenter des demandes complémentaires.

Vous trouverez dans le document annexé un premier jeu de fiches de propositions - qui peuvent être plus spécifiquement portées par notre réseau - complémentaires notamment aux améliorations à apporter aux outils de la politique d'installation/transmission que portent Jeunes Agriculteurs. Elles seront complétées dans les prochaines semaines et vous seront adressées. Il sera bien entendu nécessaire d'illustrer ces propositions à partir de vos réalités de terrain et de les compléter pour répondre aux problèmes plus spécifiques que vous rencontrez.

Nous vous rappelons aussi qu'un webinaire est programmé, avec Jeunes Agriculteurs, le mardi 14 février à partir de 17h00 ; nous pourrons alors échanger sur l'organisation de la concertation régionale et sur les propositions à formuler. N'hésitez pas à y convier les élus chambres d'agriculture qui participent aux concertations régionales !

Nous vous adressons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, nos syndicales salutations.

Le Secrétaire Général

Jérôme DESPEY



Annexe

Fiches pour les travaux conduits en régions dans les groupes de travail : orientation et formation ; installation et transmission ; adaptation et transition face au changement climatique

Thématique orientation et formation

Six propositions sont formulées sur la thématique orientation et formation :

- Redonner de la désirabilité aux carrières agricoles et du vivant ([voir fiche jointe](#)).
- Muscler les politiques d'orientation au profit du secteur agricole ([voir fiche jointe](#)).
- Faire de l'enseignement agricole une voie d'excellence ([voir fiche jointe](#)).
- Développer et actualiser l'offre de formation initiale ([voir fiche jointe](#)).
- Promouvoir l'innovation au service de l'attractivité des métiers ([voir fiche jointe](#)).
- Lancer un grand plan compétence 2030 pour les exploitants, les salariés, les enseignants et les formateurs en lien avec le changement climatique, le numérique, la robotique et la génétique ([voir fiche jointe](#)).

Vous trouverez aussi, [en cliquant ici](#), une contribution de la FNSEA faite pour l'une des réunions au groupe de travail orientation formation.

Thématique installation et transmission

Huit propositions sont faites sur la thématique installation et transmission. Précisons aussi que le rapport d'orientation, qui sera présenté lors de notre congrès d'Angers les 28, 29 et 30 mars prochains, consacre une large part à ces sujets.

En matière d'**installation**, nous souhaitons :

- Une ouverture à tous les **porteurs de projets économiques** quel que soit le mode de production en milieu rural comme en milieu urbain ;
- Le développement du **parrainage** cédants potentiels/candidats à la reprise pour les exploitants individuels et la mise en place **du droit à l'essai dans les GAEC** et autres sociétés d'exploitation ([voir fiche jointe](#)) ;
- Des outils confortant une **approche économique de la valeur** de l'exploitation à reprendre ([voir fiche jointe](#)) ;



En matière de **transmission**, nous demandons de :

- généraliser les **Points accueil transmission** dans tous les départements (les juxter avec les Points accueil installation) ;
- conduire des **actions de repérage** sur le terrain (animation pour sensibiliser les cédants à orienter leurs exploitations vers les candidats agriculteurs) ;
- établir un **diagnostic de l'exploitation** à reprendre.

En **matière foncière**, nous souhaitons développer les outils destinés à :

- **faciliter le portage**
 - par les propriétaires privés bailleurs à ferme en améliorant les règles actuelles de la transmission de l'exploitation en fermage. A cet égard, les propositions de la SNFM et de la SNPR validées en CA de la FNSEA forment une première plateforme de propositions équilibrées ([voir fiche jointe](#)) ;
 - par des groupements mutualistes de type GFA mutuels ;
 - mais aussi par des *fonds de portage* du foncier comme celui impulsé par les SAFER afin d'organiser un portage à même d'intervenir en cas de carence de la propriété privée (situation d'urgence, impossibilité d'acquérir par le preneur, etc.).
- **améliorer la régulation foncière** pour avoir une vision des mutations foncières pouvant contribuer à l'installation en agriculture ([voir fiche jointe](#)).

Ces propositions peuvent être complétées sur le **plan fiscal** par divers dispositifs visant à :

- mettre en place des **prêts aidés**, à l'instar de « l'éco-PTZ » destiné aux particuliers, pour que les jeunes installés puissent procéder à des **améliorations de nature agro-environnementale**, sur l'exploitation reprise ([voir fiche jointe](#)).
- autoriser un dispositif équivalent à **l'amortissement fiscal des parts de sociétés** permettant d'accompagner l'installation en société ([voir fiche jointe](#)).
- **défiscaliser l'épargne de précaution (DEP)** dès lors qu'il y a transfert de l'exploitation à un jeune agriculteur aidé ([voir fiche jointe](#)).
- encourager fiscalement la **transmission progressive** d'une exploitation en société par une cession échelonnée des parts sociales du cédant via une **exonération des plus-values professionnelle** ([voir fiche jointe](#)).



- encourager le portage du foncier par un allègement de la fiscalité pesant sur les **revenus perçus par les bailleurs** de biens ruraux par une application optionnelle de la «flat tax» aux revenus fonciers ([voir fiche jointe](#)).

- soutenir la conservation du **foncier agricole par les bailleurs** en place et encourager l'acquisition de ce foncier par des investisseurs extérieurs au moyen d'une réduction de la fiscalité pesant sur le foncier non-bâti par une **augmentation de 20 % à 50% de l'exonération partielle de taxe foncière** dont bénéficient actuellement les terres agricoles ([voir fiche jointe](#)).

Thématique adaptation et transition face au changement climatique

La FNSEA a identifié un certain nombre de verrous à lever ainsi que les leviers sur lesquels s'appuyer.

Vous les trouverez dans [la contribution ci-jointe](#).